

« On a la chance d'avoir des coûts de chasse qui sont très faibles en Haute-Loire »

publié le 11.09.2010 04h00



Louis Garnier est président de la Fédération départementale de chasse depuis trois ans.

Que représente la chasse en Haute-Loire ?

On se maintient à 7 000 chasseurs, 260 ACCA (Association communale de chasse agréée, NDLR) et une cinquantaine de chasses privées. On a 150 nouveaux permis. On a une désertification des campagnes, il y a moins de régulation. Une prolifération de grands gibiers est à prévoir. Il faut être prudent.

Y a-t-il un problème avec le sanglier en Haute-Loire ?

Il faut relativiser. On a tué 2 000 sangliers en 2009. Je ne nie pas qu'il y a des problèmes. Il y a des dégâts, oui. Cette année cynégétique, on a diminué d'un tiers les dégâts. La difficulté est de prendre les personnes qui procèdent à des lâchers sauvages en flagrant délit. La police de la chasse fait le maximum mais ils sont onze pour couvrir tout le département. L'État ne verse pas un centime. Les dégâts sont entièrement payés par les chasseurs. En 2008-2009, on a eu 186 000 euros de dégâts. On va arriver à 120 000 euros pour 2009-2010. On a diminué de moitié la superficie de parcelles abîmées et d'un quart le nombre de dossiers, environ 800.

Quelle est la situation du gibier ?

Il y a des quotas pour le chevreuil et le cerf. Ce quota est en baisse pour le chevreuil, car on constate une baisse des effectifs. Le cerf, dans certains secteurs, est en nombre un peu trop important. Il va y avoir des comptages début octobre dans le massif de Combeneyre pour évaluer l'étendue des dégâts. Pour les faisans et perdrix, ça va être stationnaire. Il y a eu une bonne reproduction du lièvre. Une gestion est mise en place et ça semble porter ses fruits. On limite à dix semaines la période de chasse. De moins en moins de communes procèdent à des lâchers.

Pourquoi continuer les lâchers ?

Il faut contenter tout le monde. C'est un pis aller, soyons très clairs.

Quel est le coût de ces lâchers ?

Une commune comme Yssingaux dépense 7000 euros. Au niveau fédéral, on aide la réimplantation. On a eu une grosse opération sur les plateaux du Velay avec un investissement de 30 000 euros. Là aussi, c'est l'argent du chasseur.

Avez-vous le sentiment que les mentalités évoluent ?

Ça évolue dans le bon sens, mais, il y aura toujours quelques irréductibles. Il faut arriver à un juste équilibre. La chasse se pratique sur le terrain d'autrui et il faut le respecter. On a la chance d'avoir des coûts de chasse qui sont très faibles en Haute-Loire. C'est 210-220 euros pour chasser sur plusieurs milliers d'hectares. On paie les excès d'une minorité qui risque de tout mettre en l'air alors qu'il y a de bonnes relations dans 95 % des cas.

Propos recueillis par J. B.